

# Lettre du CEERE du Mois de Septembre Newsletter September

## 2021

### Au Sommaire de ce numéro

1. Éditorial
2. Publications récentes
3. Éthique et Covid
4. La gazette de l'éthique animale
5. En ligne – Online
6. Agenda du mois de septembre
7. Appel à communications
8. Retenez dès à présent
9. L'AAMES
10. Soutenir l'éthique
11. Divers

## Editorial

### Quand la liberté est en-jeu

« Comment peut-il exister, de manière durable, une société juste et stable de citoyens libres et égaux qui demeurent cependant profondément divisés entre eux par des doctrines raisonnables, qu'elles soient morales, philosophiques ou religieuses ? » Voilà la question centrale à laquelle s'efforcent de répondre nos sociétés modernes et que formule Rawls au début de son *Libéralisme Politique* en 1993. Particulièrement criante d'actualité au temps du Covid-19, elle concentre les défis que doivent relever nos démocraties. Pour y répondre de manière convaincante, il est avant tout nécessaire de définir ce que signifie le concept de liberté, abondamment exploité aujourd'hui dans les débats relatifs à la vaccination et à l'usage du passe sanitaire. Or, si un concept mérite discussions et réflexions, c'est bien celui de liberté, tant ses acceptions sont multiples et prêtent à des interprétations (et donc, des applications) en tout point divergentes.

Dans son célèbre discours “De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes”, Benjamin Constant en 1819 identifie ainsi un élément essentiel de la liberté qui ne figure pas chez les anciens et qu’il nomme la liberté des Modernes. Pour Constant, la liberté des Anciens correspond à un type d’État qui craint par-dessus tout la subjectivité. L’individu y est essentiellement un *zoon politikon*, un animal politique tel qu’Aristote le définit, un citoyen. La liberté individuelle en est absente. À l’inverse, la liberté des Modernes telle que définie par Constant fait place à la subjectivité, au rationnel selon Rawls, à l’individu en tant qu’être social, en tant que bourgeois (par opposition à son identité de citoyen raisonnable, membre de l’État). Dès lors, l’État moderne ne craint plus la subjectivité et la réflexivité de l’individu. La “tâche infinie” de l’individu moderne est donc d’apprendre à réconcilier sa liberté en tant que bourgeois avec sa liberté en tant que citoyen.

Plus proche de nous, une deuxième analyse fameuse de la liberté est due à Isaiah Berlin qui tente d’établir, lors d’un cours inaugural donné à l’université d’Oxford le 31 octobre 1958 les deux acceptions de la liberté qui, selon lui, « ont joué un rôle décisif dans l’histoire des hommes, et [...] continueront à le faire encore longtemps » (Berlin, *Eloge de la liberté*, Calmann-Lévy, 1988, p. 170-171) : la liberté négative et la liberté positive. La liberté négative est, pour Berlin, « l’espace à l’intérieur duquel un homme peut agir sans que d’autres l’en empêchent » (*Ibid.*, p. 171). L’étendue plus ou moins vaste de cette aire de non-ingérence dont jouit l’individu dépend d’autrui, dépend de la manière dont autrui le contraint. De l’autre côté, « le sens positif du mot liberté découle du désir d’un individu d’être son propre maître » (*Ibid.*, p. 179). Pour Berlin, la liberté positive correspond à la capacité d’un individu de se libérer de ses propres chaînes : dépendances, ignorance, faiblesse de la volonté...

Pour d’autres auteurs, la liberté positive est souvent interprétée comme les opportunités réelles offertes à un individu en fonction des droits dont il dispose, de ses ressources financières et de ses talents et handicaps. Il ne s’agit pas de trancher en faveur de l’une ou l’autre forme de libertés : au sein de nos démocraties modernes, il est impératif de faire coexister tout à la fois État et individus, sphère publique et sphères privées, raisonnable et rationnel. Pour l’économiste Amartya Sen, il est ainsi nécessaire de combiner ces différents aspects de la liberté car se focaliser sur l’un ou l’autre seulement aboutirait à quelque chose d’incomplet en termes éthique, mais également incohérent socialement. Cette combinaison est rendue possible en faisant appel au raisonnement public qui lui-même renvoie à la démocratie en tant que « gouvernement par la discussion ». Ici, la démocratie n’est pas simplement réduite à sa composante représentative et à la question du scrutin, mais comprend beaucoup d’autres éléments tels que la protection des droits individuels et des libertés politiques, une presse libre ou encore la participation de tous au débat public. C’est de cette façon-là seulement que les différentes formes de liberté évoquées pourront être effectivement conciliées.

Herrade Igersheim, CNRS, PEGE, Université de Strasbourg

## Editorial



### When Freedom is at Stake

How can there be a just and stable society of free and equal citizens who nevertheless remain deeply divided by reasonable doctrines, whether moral, philosophical or religious? This is the central question that our modern societies are trying to answer and that Rawls formulates at the beginning of his *Political Liberalism* in 1993. This question is particularly topical in these times of Covid-19; it centers on the challenges facing our democracies. In order to answer it convincingly, it is first necessary to define the meaning of the concept of freedom, which is widely used today in the debates on vaccination and the use of the health pass. If there is one concept that deserves discussion and reflection, it is freedom, since its meanings are multiple and lend themselves to divergent interpretations (and therefore varying applications).

In his famous speech “On the Freedom of the Ancients compared to that of the Moderns”, Benjamin Constant in 1819 identified an essential element of freedom that was not present in the Ancients’ notion of freedom in comparison to what he called the freedom of the Moderns. For Constant, the freedom of the Ancients corresponds to a type of State that is extremely afraid of subjectivity. The individual is essentially a *zoon politikon*, a political animal as Aristotle defines it, a citizen. Individual freedom is thereby absent. In contrast, the freedom of the Moderns as defined by Constant creates room for subjectivity, for the rational according to Rawls, for the individual as a social being, as a bourgeois (as opposed to her/his identity as simply a reasonable citizen, a member of the state). From then on, the modern State no longer fears the subjectivity and reflexivity of the individual. The 'infinite task' of the modern individual is thus to learn to reconcile his freedom as a bourgeois with his freedom as a citizen.

Nearer to us, a second famous analysis of freedom is found in Isaiah Berlin who, in an inaugural lecture given at Oxford University on October 31, 1958, attempts to establish the two meanings of freedom as negative freedom and positive freedom, which according to him, have played a decisive role in the history of mankind, and will continue to do so for a long time (Berlin, *Four Essays on Liberty*, 1969). Negative freedom is, for Berlin, the space within which a man can act without others preventing him from doing so. The extent to which this space of noninterference is plus and minus enjoyed by the individual is dependent on others, it depends on how others restrict her/him. On the other hand, the positive meaning of the word freedom derives from the desire of an individual to be her/his own ruler. For Berlin, positive freedom corresponds to the ability of an individual to free oneself from one’s own chains: dependencies, ignorance, weakness of will...

For other authors, positive freedom is often interpreted as the real opportunities offered to an individual according to one’s rights, financial resources, talents and disabilities. This is not a question of deciding in favour of one form of freedom or the other: in our modern democracies, it is imperative that the state and the individual, the public and the private spheres, the reasonable and the rational, all coexist. For the economist Amartya Sen, it is thus necessary to combine these different aspects of freedom, as focusing on only one or the other would result in something ethically incomplete, but also socially incoherent. This combination is made possible by appealing to public reasoning, which itself refers to democracy as “government by discussion”. Here, democracy is not simply reduced to its representative component and the issue of voting but includes many other elements such as: the protection of individual rights and political freedoms, a free press or the participation of all in public debates. It is only in this way that one can effectively conciliate the different forms of freedom mentioned above.

**Herrade Igersheim, CNRS,BETA, Université de Strasbourg**

Traduction Mic Erohubie





# Publications Récentes

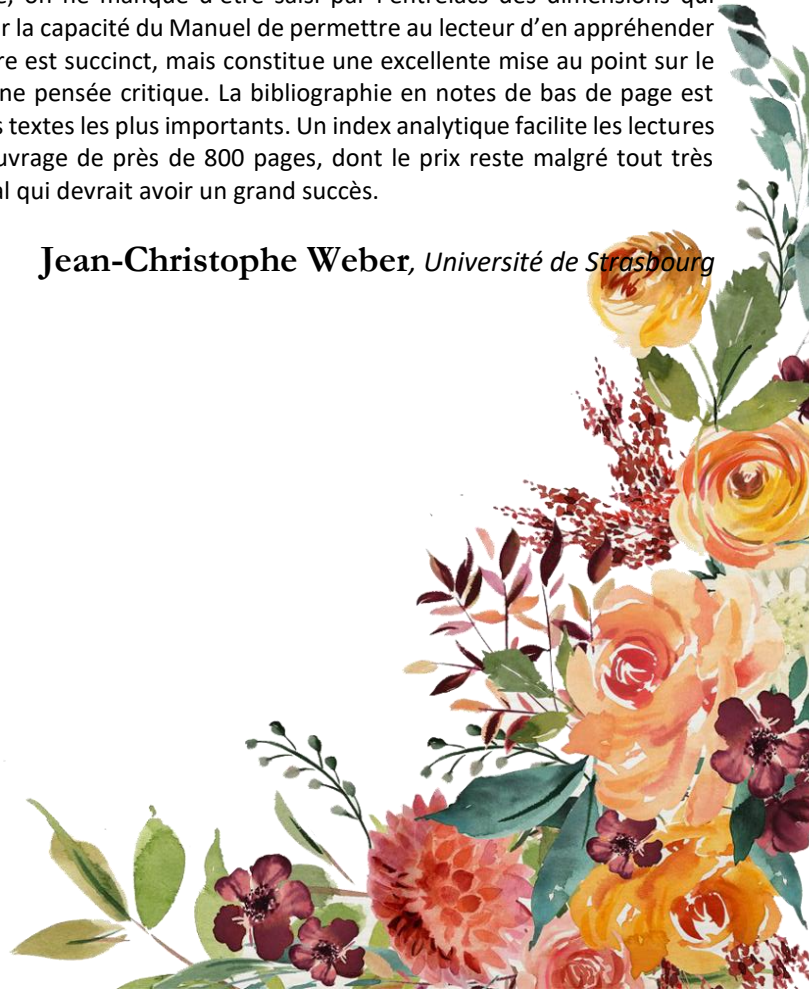


## **Médecine, Santé, et Sciences Humaines, *Collection Médecine & Sciences Humaines/ Les Belles Lettres, 2021, 24,50 €***

Aux éditions Les Belles Lettres, l'excellente collection Médecine et Sciences Humaines que dirige Jean-Marc Mouillie publie en cette rentrée 2021 une nouvelle édition (remaniée en profondeur) du fameux Manuel « Médecine, santé et sciences humaines » dont la première version datait de 2011. Ce manuel aborde, à travers 78 chapitres groupés dans 15 parties thématiques (par exemple : santé et maladie, parole corps et esprit, responsabilité, agents thérapeutiques et corps ressource, etc.), la médecine dans ses dimensions essentielles tout en la situant dans son ancrage historique, social, politique. Son ambition est de fournir des éléments permettant de discuter en profondeur les questions épistémologiques, éthiques et sociales que posent la médecine contemporaine, et plus largement la santé humaine. Les auteurs appartiennent au Collège des humanités médicales, chargé de l'enseignement des sciences humaines dans les UFR de santé. Ils sont anthropologues, sociologues, juristes, philosophes, historiens, psychologues, médecins. Si les premiers destinataires sont les étudiants en santé, un ouvrage aussi complet ne manquera pas d'intéresser un public plus large : en effet, dans un monde aussi « médicalisé » que le nôtre, les questions de santé sont toutes des questions de société. C'est tout particulièrement le cas des enjeux éthiques, qui sont traités sous de nombreux aspects, de la pudeur à l'eugénisme, de la valeur de la vie à l'expérimentation, des conflits d'intérêt à l'anthropotechnie.

A parcourir l'ensemble de l'ouvrage, on ne manque d'être saisi par l'entrelacs des dimensions qui innervent les pratiques de soin : il faut saluer la capacité du Manuel de permettre au lecteur d'en appréhender la richesse et la complexité. Chaque chapitre est succinct, mais constitue une excellente mise au point sur le thème traité, tout en gardant la forme d'une pensée critique. La bibliographie en notes de bas de page est volontairement sélective, pour retrouver les textes les plus importants. Un index analytique facilite les lectures orientées vers un thème précis dans un ouvrage de près de 800 pages, dont le prix reste malgré tout très abordable (24,5 €). Bref : un exploit éditorial qui devrait avoir un grand succès.

**Jean-Christophe Weber**, *Université de Strasbourg*





**Roger GIL, *Covid-19 : une éthique sous tension. Entre santé publique et souffrances humaines*, Bordeaux, LEH Édition, Collection « Les chemins de l'éthique », 2021, 196 pages, 28 €.**

Neuropsychiatre, professeur émérite de neurologie, Roger Gil est aussi celui qui a introduit l'enseignement de la bioéthique dans la formation initiale des professions de santé et du secteur médico-social, celui qui a créé dès 1984 (!) un comité d'éthique institutionnel du CHU de Poitiers avant de poursuivre ses missions au sein de l'espace éthique de sa région. Ce n'est donc pas un hasard s'il s'est saisi de la Covid-19 pour proposer semaine après semaine des chroniques éthiques se lisant chacune « en moins de 10 minutes », sur ce sujet. Le présent ouvrage en reprend 37 qui peuvent être consultées selon n'importe quel ordre car il y a une vraie diversité dans ces billets. En même temps, tout est daté, ce qui est précieux aujourd'hui, alors que nous en sommes au quatrième épisode d'une pandémie dont nul n'aurait imaginé les conséquences pratiques ni même les rebonds successifs... Impensable. La Covid-19 a bouleversé le monde et posé des questions éthiques que l'on pensait peut-être d'un autre temps ou lieu : le tri de la médecine de catastrophe, le manque de masques, la justification du confinement et de la limitation des libertés d'aller et venir...

Impossible de reprendre l'ensemble des billets, mais toutes les situations existentielles durant la pandémie y sont intégrées d'une manière ou d'une autre. Le premier billet est aujourd'hui d'autant plus intéressant qu'il commence par s'interroger en mars 2020 sur cette « nouvelle épidémie » comme « nouvelle page de l'histoire ? ». Et la chronique suivante est déjà celle du confinement avec ensuite la question de l'accompagnement, des peurs, de la priorisation des plus vulnérables, l'âgisme, l'expérience de solitude et de souffrance des vies bouleversées, la course au vaccin, aux prescriptions médicales efficaces alors que l'incertitude est omniprésente, etc.

Au lecteur de découvrir ces billets qui pourraient aussi être revisités pour des formations en éthique ! Quoi de plus formateur en effet, que d'évoquer des situations précises que tous ont connues pour y déceler des dilemmes éthiques et argumenter ?! À lire et à méditer !!

**Marie-Jo Thiel**, *Directrice du CEERE*



**Roger Gil, *Hilaire de Poitiers et l'humanité souffrante du Christ*. Préface Patrick Descourtieux. Paris, Ed. L'Harmattan, coll. « Religions et spiritualité », 2020, 426 pages, 39€.**

Si l'expérience de la souffrance interroge parfois sur l'existence de Dieu, elle interroge aussi sur la souffrance de Dieu et en particulier celle de Jésus considéré comme Dieu-fait-homme, et sa compatibilité avec la nature divine. C'est cette dernière question qui a animé Hilaire de Poitiers, né en 315 et qui, après de solides études « à l'école des rhéteurs gaulois », reçut le baptême autour de ses trente ans. Tout en étant laïc, sans doute marié et père d'une fille, il fut élu évêque de Poitiers en 349/350 : une période mouvementée où l'Église luttait contre les hérésies, en particulier les ariens qui estimaient que la souffrance du Christ est la preuve qu'il n'est pas Dieu (considéré comme impassible)

C'est cette figure que Roger Gil, professeur émérite de neurologie, a choisi d'explorer pour sa thèse de doctorat en théologie catholique. Et ce n'est pas un hasard, car ce sujet lui a également permis de confronter la position doctrinale originale de Hilaire avec les connaissances modernes autour de la souffrance et de la douleur.

En effet, dans son *De Trinitate*, Hilaire soutient de manière surprenante que le Christ a certes souffert réellement sa passion ; celle-ci « lui apportait le choc d'une souffrance, mais n'induisait pas en lui la sensation douloureuse d'une souffrance ». Pour ce dire, il s'appuyait sur une analogie : celle « d'un trait transperçant l'eau, piquant le feu ou blessant l'air, mais la souffrance portée dans ces éléments n'y conserve pas sa nature [...] car il n'est pas dans la nature de l'eau d'être transpercée, dans celle du feu d'être piquée ou dans celle de l'air d'être blessée. »

(Trin. X, 23). Et pour le Christ, cela signifie qu'il « a bien un corps pour subir la souffrance, mais sans avoir une nature faite pour la douleur » (Trin. X, 23). Il distingue ainsi le *pati* et le *dolere*. Et cela ne manque pas d'interroger : des théologiens estiment en effet que Hilaire va trop loin, qu'il nie les souffrances du Christ et donc la réalité de la Rédemption ; mais finalement, Hilaire sera reconnu comme docteur de l'Église (donc rien à lui reprocher dans la doctrine !). Cependant aujourd'hui encore, les modernes sont interrogés : peut-on souffrir sans éprouver de douleur ?

L'auteur analyse bien des textes, il propose une passionnante reconstruction des idées, des écrits, des connaissances, avant de faire une parallèle aussi avec le savoir scientifique moderne qui montre effectivement toute la complexité des mécanismes algiques... R. Gil note ainsi la modernité d'Hilaire : la finalité de ce dernier était théologique, appuyée sur les connaissances philosophiques de son temps qui l'ont amené à observer des gangrènes et des expériences d'anesthésie locale et générale, et qui viennent appuyer sa distinction entre douleur et souffrance. Mais en définitive, cette différenciation reste d'actualité !

Des pages passionnantes qui ne manqueront pas d'étonner et qui viennent enrichir une réflexion éthique sur le *pati* et le *dolere* !

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE



### **Jean-Marc MOSCHETTA, Jésus viendra-t-il aussi sauver les machines ? Regard chrétien sur l'intelligence artificielle, Paris, Mame, « Essais », avril 2021, 154 p., 15,90€.**

Jean-Marc Moschetta est professeur d'aérodynamique à l'InSAE (Toulouse). Cet ingénieur-docteur en mécanique des fluides est également docteur en théologie (UCLouvain, 2012). Son essai théologique traite de la place de la technique dans la vie de l'homme et l'intention créatrice de Dieu. Il argumente sur la place des technologies, notamment les plus récentes, dans la béatitude éternelle. L'hypothèse de l'auteur est que si la question d'un salut des objets techniques « nous semble encore insolite aujourd'hui, c'est que la théologie occidentale s'est engagée sur la voie d'un rétrécissement anthropologique dont elle n'est pas encore totalement sortie » (p. 15) Une démonstration stimulante se déploie en six parties. La première d'entre elles vise à situer l'intelligence au cœur de la proposition chrétienne. Le chapitre 2 observe que l'intelligence est une propriété « ordinaire » du monde vivant ; elle est donc conceptuellement indépendante de l'humanité. De plus, l'auteur considère que l'intelligence se construit en permanence (cf. p. 47) ; la « fabrique » des systèmes d'intelligence artificielle est donc rendu possible par ce que la nature a permis. Il convient alors de mieux situer le rôle de l'homme face au reste du créé (chapitre 3) et de reconnaître sa mission co-créatrice. Dès lors, il devient légitime de « fabriquer » de l'intelligence. Ces réflexions sur l'intelligence questionnent la place du corps.

La métaphysique du chapitre 4 propose de distinguer le corps biologique du corps existentiel ; celui-ci ouvre la possibilité d'agréger au corps biologique des éléments artificiels. Mais alors, quel est le corps concerné par la résurrection, s'interroge l'auteur dans le chapitre 5 ? Sa compréhension se fonde sur une transformation opérée par la résurrection : le corps glorieux serait un (sur)vêtement ! Enfin, le chapitre 6 peut poser la question de la place des productions de l'homme dans le plan de salut. Pour l'auteur, les productions humaines — IA comprise — seront assumées dans le salut de Dieu car la création est, dans sa totalité, tendue vers son accomplissement en Dieu. Cet épigone de Teilhard de Chardin propose le concept de résurrection intégrale qui appelle à transformer dès aujourd'hui notre regard et notre agir pour ce qui concerne les nouvelles technologies.

L'ouvrage est original, vivifiant et rigoureusement argumenté. Ouvrage : <https://www.mameeditions.com/9782728929092-jesus-viendrat-il-aussi-sauver-les-machines-regard-chretien-sur-l-intelligenceartificielle.html>

**Arnaud Markert**, Enseignant de culture religieuse, Collège épiscopal Saint Etienne, Strasbourg



## Les dernières publications de la collection « Chemins d'Éthique » des Presses universitaires de Strasbourg

[La vulnérabilité au prisme du monde technologique.](#) Enjeux éthiques

Par Talitha Cooreman-Guittin, Marie-Jo Thiel

Les auteurs de cet ouvrage interrogent la notion de vulnérabilité à partir des lieux différents où elle s'exprime. Ils le font dans une perspective éthique interdisciplinaire

[La condition des « nomades ».](#) De l'internement à la question de l'hospitalité

Par Cathy Leblanc, Jean-François Petit, Fred Poché

Les auteurs de cet ouvrage – principalement des historiens et des philosophes européens – proposent une analyse des logiques qui conduisirent à l'internement puis à la déportation de nombreux « nomades », dans les années 1940, à travers toute l'Europe.

[Peuple et populisme, identité et nation.](#) Quelle contribution à la paix ? Quelles perspectives européennes ?

Par Paul H. Dembinski, Marc Feix, Marie-Jo Thiel

[Colère, indignation, engagement.](#) Formes contemporaines de citoyenneté

Par Frédéric Rognon

Comment convertir la colère en indignation, et l'indignation en engagement citoyen ? Comment la pure protestation peut-elle évoluer vers d'autres possibles ? Les auteurs de ce volume explorent la dialectique entre colère, indignation et engagement, dans une perspective interdisciplinaire.

[Penser le suicide](#) Actes du colloque international et interdisciplinaire tenu à Strasbourg les 17 et 18 novembre 2016

Par Frédéric Rognon

Comment penser le suicide ? Les dix-huit contributeurs proposent des approches anthropologique, psychologique, philosophique, sociologique, théologique pour appréhender le suicide.

[Mon corps et moi.](#) N'ai-je de devoirs qu'envers autrui ?

Par Frédéric Rognon

Puis-je faire de mon corps ce que je veux, ou ai-je des devoirs moraux envers moi-même ? Cet ouvrage contribue aux débats actuels au sein du champ de l'éthique et de la philosophie morale, mais aussi au carrefour de plusieurs disciplines (philosophie, éthique, anthropologie, droit, sociologie, théologie).

[L'argumentation éthique.](#) Hommage à René Heyer

Marc Feix

Comment envisager l'argumentation éthique dans une société et une époque qui ne permettent plus le consensus éthique, moral ou social ? Le présent volume d'hommage s'attache à refléter la riche carrière universitaire du doyen René Heyer, professeur d'éthique et de théologie morale de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg



# Ethique et Covid

## EHPAD en temps de COVID - Retour et prospective éthiques :

Le passe sanitaire : une tempête éthique dans un verre d'eau face à l'injustice faite à nombre de familles et résidents d'ehpad : [https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites\\_931/pass-sanitaire\\_2834.html](https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites_931/pass-sanitaire_2834.html) - **Billet Éthique du 8 Juin 2021**

Organisé par l'ERENA par le Pr Roger Gil.

## Eurêka ! Éthique et Covid

Diffusé par RCF Alsace – depuis le Mardi 8 Septembre 2020, puis tous les 2<sup>e</sup> Mardi du Mois. Prochaine émission : Mardi 14 septembre 2021 !

**Durée émission** : 26 min - <https://rcf.fr/culture/ethique-covid-et-spiritualite>

Qu'avons-nous retenu de la pandémie à la Covid19 ? Tout a-t-il été fait de manière correcte, éthiquement acceptable ?

**Sujet du 8 Juin 2021** : Éthique, Covid et Spiritualité

La covid-19 a non seulement bouleversé les sociétés, elle a également secoué les Églises, les pratiques religieuses, les cultes.

La confrontation à l'incertitude et à la mort a fait surgir des discours apocalyptiques et complotistes. Certains ont brandi la menace d'un Dieu punissant l'humanité, d'autres ont désigné Dieu comme le « coupable »... Les mouvements sectaires ont ainsi connu une réelle recrudescence. D'autant que les fake-news ont proliféré. Les religions traditionnelles ont réagi diversement : multipliant les rites par écrans interposés, ou criant à l'injustice parce que l'interdiction des cultes ou des jauges limitées leur semblaient réduire la vie de foi à la catégorie du « non-essentiel »... Étrange spectacle qui a joué un rôle de révélateur du fonctionnement actuel des religions dans nos sociétés.

## Les enjeux éthiques de la vaccination anticovid-19

**Durée émission** : 23 min - <https://rcf.fr/vie-quotidienne/les-enjeux-ethiques-de-la-vaccination-anti-covid-19>

**Diffusé le 23 Février**

**Information :**

Elle questionne les enjeux éthiques soulevés par la vaccination anti covid 19. Parmi les aspects abordés, la question du consentement éclairé ou de l'équité et de la priorisation des personnes à risque.

Le Pr Anne Danion et le Dr Guy Freys, coordinateurs de la cellule de Soutien Éthique-Covid des HUS, reviennent sur la programmation.





## Webinaire « Covid et santé mentale »

Psychiatrie de l'EST

**Diffusé le 19 mars – Replay :** 3 heures - [https://www.youtube.com/watch?v=UiPSxr-D5-w&ab\\_channel=VictorGasia](https://www.youtube.com/watch?v=UiPSxr-D5-w&ab_channel=VictorGasia)

**Info :** <https://psyest.fr/covid-et-sante-mentale>

### **Information :**

La pandémie du Covid 19 qui a atteint la France en février-mars 2020 a très largement bouleversé nos vies, nos relations sociales et professionnelles et de ce fait notre Société. Les impératifs de sécurité sanitaire toujours d'actualité aujourd'hui nous ont à nouveau obligés à reporter notre projet de Colloque de printemps en Lorraine, en mars 2022. Mais dès ce printemps 2021, il était très important de proposer un colloque par webinaire qui permette d'aborder un sujet de grande actualité à savoir « Covid et Santé Mentale » ce qui concernait largement la Société de Psychiatrie de l'Est, Nous nous sommes penchés, sur différentes problématiques, allant d'un regard historique sur les épidémies jusqu'aux effets du confinement sur les enfants et les adolescents en passant par la réorganisation de deux hôpitaux alsaciens gravement touchés, les problématiques éthiques liées aux bouleversements hospitaliers et les risques liés à la maladie pour les personnes atteintes de troubles mentaux et la nécessité d'envisager.



## Webinaire " Que sont devenus les droits du malade en temps de Covid ? "

**Diffusé le 20 Mai – Replay :** 1 heure 26 - <https://www.youtube.com/watch?v=0gxPk9BwTSw>

**Info :** <https://poitiers.espace-ethique-na.fr/>

### **Information :** Retour et prospective éthiques

Laurence GATTI, Maître de conférence à la faculté de droit de Poitiers, y aborde les questionnements posés par la pandémie et par sa gestion quant aux droits du malade et à l'exercice des libertés, par exemple celle d'aller et venir, la visite en établissement, la vaccination...



## Étude GHRMSA 2021 « Le travail social hospitalier à l'épreuve de la Covid19 »

**Mulhouse (Janvier 2021). Ses autrices : Christine Frank, Pascale Adelbrecht et Annette Voegelin, la cadre, toutes au service social de Mulhouse ; enfin Samia Tahar du centre hospitalier de Saint Louis.**  
[Lire le document](#)

Le Service Social du Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) a réalisé une étude intitulée « Le travail social hospitalier à l'épreuve de la COVID 19 », d'autant plus intéressante que l'Alsace a été une des premières régions françaises impactées par la pandémie dès début mars 2020. Le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace a dû réagir très vite, prendre des mesures, mettre en œuvre des organisations de travail, s'adapter... Dans ce contexte, le Service Social a également modifié son organisation et ses pratiques. Suite au 1er déconfinement, il a souhaité prendre du recul pour mesurer l'impact du port du masque et de l'ensemble des gestes et comportements barrières dans l'intervention sociale auprès du patient et sa famille. Ce travail de 77 pages a été riche en apport de connaissances et d'une réflexion partagée au sein du Service Social.



# La gazette de l'éthique animale

## Envisager la citoyenneté de l'animal domestique ?

Au XXe siècle, deux doctrines émergent pour défendre la condition animale : l'utilitarisme de P. Singer prônant le respect du bien-être animal et l'absence de toute souffrance inutile et l'abolitionnisme de T. Regan et G. Francione interdisant toute forme d'exploitation de l'animal et donc son appropriation. Certains philosophes comme H. Salt et A. Géraud préfèrent rédiger des déclarations sur les « droits des animaux » (animal rights), tandis que les juristes établissent des lois protectrices pour les animaux (animal law). La condition animale ne s'améliorant pas, elle tend à se politiser. En 1976, dans leur livre *Zoopolis*, deux philosophes canadiens : S. Donaldson et W. Kymlicka proposent la citoyenneté des animaux domestiques et depuis 2002, onze partis animalistes apparaissent en Europe. *Zoopolis* cherche à construire une société basée sur des relations interspécifiques avec les animaux. L'homme doit élaborer des devoirs positifs envers eux car ils possèdent des droits inviolables. *Zoopolis* considère trois communautés d'animaux : sauvages, liminaires et domestiques. La « souveraineté animale » est appliquée aux animaux sauvages vivant à l'écart des activités humaines, à l'image des communautés humaines régies par la coutume et dépourvues d'Etat qui sont protégées de la dépossession de leur identité, de la conquête ou de la disparition. La faune sauvage est autonome, capable de satisfaire seule à ses besoins et de lutter contre ses prédateurs. Tandis que les animaux liminaires vivent en symbiose avec l'homme. Ce sont des animaux féraux, opportunistes, sauvages devenus citadins ou exotiques échappés de nos maisons, qui font partie de nos sociétés et en dépendent (abri, nourriture). Ils sont classés comme « résidents ».

Comme certains humains qui font l'objet d'exclusion ou d'occultation, ils sont souvent considérés comme des intrus. Enfin les animaux domestiques sont définis comme des « concitoyens » dans une société interspécifique. Ils ont un bien subjectif et sont capables de l'exprimer seuls (mécontentement de leurs conditions de vie, de travail) ou avec l'aide d'êtres humains de confiance, tel l'enfant ou la personne handicapée. Les éthologues ont montré leurs comportements altruiste et coopératif et même une capacité à s'organiser en démocratie. Cette concitoyenneté aura des implications quant au partage de l'espace public, du travail, de la reproduction et engendrera des obligations positives de la part de l'homme, plus étendues que celles réclamées par les simples « droits des animaux ».

Mais en droit le terme de citoyenneté ne peut être banalisé au risque de lui faire perdre tout son sens. Un citoyen est un sujet de droit, il bénéficie de droits civils et politiques auxquels répondent des devoirs (respect des lois, paiement de l'impôt). Il fait partie d'une communauté de citoyens à laquelle il participe (élection des gouvernants) et à laquelle il appartient car fondatrice du lien social (égalité des citoyens). Les droits du citoyen ne sont pas les droits de l'homme, l'enfant mineur n'est pas considéré comme un citoyen. Or l'animal reste un objet de droit malgré l'article 515-14 du code civil de 2015 et n'a aucune agentivité reconnue, il ne peut pas être juridiquement un citoyen. La citoyenneté sous-entend des droits et des devoirs ce que l'animal ne peut assumer, il reste passif et sous la dépendance humaine. Le concept de citoyenneté animale est juridiquement difficile à envisager mais il a le mérite d'éveiller la réflexion sur la cohabitation de l'homme avec l'animal domestique, le respect de sa vie, l'épanouissement de sa nature d'être sensible, son futur statut juridique. Faut-il créer une place entre les personnes et les choses en droit (prônée par S. Antoine) ou la personnalité technique (idée initialement suggérée par R. Demogue et défendue par J.P. Marguénaud) ?

**Claire Borrou**, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier



## En Ligne Online

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Depuis le 26 octobre 2021, sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace.

Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2021 sur le thème « Quel humain pour demain » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/programme-2021/>

Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « Mort traumatique, deuil traumatique » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

Émission RCF Alsace « L'heure de Talitha » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-detalitha>

Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Et depuis septembre notre thème est « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

L'éthique avant tout - Émission Témoins sur RCF Présentée par Laetitia Forgeot d'Arc. Invitée : Marie-Jo Thiel, mardi 23 mars à 2h30 - Durée émission : 25 min <https://rcf.fr/spiritualite/temoins-de-la-foi/marie-jo-thiel-l-ethique-avant-tout>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)





# Agenda

[Dimanche 5 au Mercredi 8](#) – Colloque International de l'ATEM et de l'IVMS

**Thème** : L'Universalité des droits humains

**Lieu et Horaire** : à 14h le dimanche, 9h30 le lundi, 8h30 le Mardi et Mercredi, au Centre culturel S. Thomas de Strasbourg

[Mardi 7](#) – Cycle de conférence et débat : « L'Exercice de la démocratie »

**Thème** : "Sécularisation : le christianisme n'a pas dit son dernier mot", avec Hans Joas et Valentine Zuber

**Lieu et Horaire** : à 16h au Temple Neuf, Place du Temple Neuf, Strasbourg

[Jeudi 9](#) – Web-séminaire de la SFAP

**Thème** : « Que doit savoir un bénévole et peut-il assister aux transmissions ? » par Hélène Lebon

**Lieu et Horaire** : à 17h30, séminaire en visioconférence

[Mardi 14](#) – Réunion de Rentrée du CEERE

**Thème** : Réunion de rentrée du Master Ethique, conférence sur Geneviève Halimi

**Lieu et Horaire** : à 14h, dans l'amphithéâtre de la MISHA, Strasbourg

[Mercredi 15](#) – Séminaire Espace de Réflexion Ethique

**Thème** : Ethique des choix et des droits des patients en cancérologie

**Lieu et Horaire** : à 19h, Amphithéâtre Léon Duguit, Université Bordeaux, séminaire disponible en visioconférence

[Jeudi 16](#) – Séminaire Ethique et Santé, Bioéthique et Société, Cultures et religions

**Thème** : Et Maintenant ? Retour à la vie normale d'avant ou co-construction d'un autre monde, par Marie Jo Thiel

**Lieu et Horaire** : à 16h, salle 14-15 du Bâtiment d'Anatomie/CEERE (hôpital civil), Strasbourg

[Lundi 20](#) – Séminaire Ethique et droits de l'homme

**Thème** : « Conflit, médiation, alliance : introduction à la thématique » par M. Frédéric Rognon

**Lieu et Horaire** : à 17h, Salle Tauler du Palais Universitaire de Strasbourg

[Mercredi 22](#) – Séminaire Espace de Réflexion éthique

**Thème** : Estivales des comités d'éthique PACA et Corse

**Lieu et Horaire** : à 10h, Séminaire en visioconférence

[Jeudi 30](#) – Université d'été

**Thème** : Ethique, société, et maladies neuro-évolutives

**Lieu et Horaire** : à 14h, Université Paris Saclay, séminaire disponible en visioconférence

[Jeudi 30](#) – Conférence inaugurale de Lethica

**Thème** : Les récits de réparation : une éthique de la justesse

**Lieu et Horaire** : à 17h, Amphithéâtre Alain Beretz, MISHA Strasbourg





# Appel à Contributions

Call for Papers

## ● WCB Abstract Submission

The Institute for Biomedical Ethics is organizing in Basel, Switzerland, the 16th World Congress of Bioethics (WCB), either in person or virtually, from 20 - 22 July, 2022. In addition, the Congress of the Feminist Approaches to Bioethics (FAB) will be held prior to the WCB on 18 - 19 July, 2022 in Basel as well.

The congress theme is: "Bioethics post Covid-19: Responsibility and transparency in a globalized and interconnected world." Find further information about both congresses [on our website](#). Submit your abstract for the WCB or FAB congress now.

**Deadline:** 30 Septembre 2021


## ● *DE ETHICA* - A JOURNAL OF PHILOSOPHICAL, THEOLOGICAL AND APPLIED ETHICS

***De Ethica* Special Issue: "The Foundations of Equal Moral Standing" – Publication 2022**  
**Topic Areas:** Social and Political Philosophy; Ethics; Theological Ethics; Applied Ethics.

The editors of *De Ethica* are inviting to contribute to a special issue on The Foundations of Equal Moral Standing.

Ideas about the equal moral standing of each and every human being are prevalent in contemporary philosophical and theological ethics. The discussion oftentimes concerns what, given different contexts and areas of application, treating oneself and others as an equal means. There are numerous theories that explicate the moral and political implications of moral equality differently. They articulate ideas about the rightness of counting each and everyone's preferences equally, about human rights, and about social justice, local, national as well as global. These normative theories tend to take the validity of our equal moral standing for granted, or as part of an answer to the question "Why be moral?" However, there is also a vigorous ongoing debate about what kinds of reasons that can be provided for thinking that human beings, every one of us, are entitled to equal concern and respect, "have equal worth," or are ends in themselves.

**Deadline:** 1<sup>st</sup> January 2022



## Prix de l'ATEM 2021 sur les recherches en Éthique

Après 2020, l'Association de Théologiens pour l'Étude de la Morale (ATEM) organise un prix 2021 pour récompenser un texte qui rend compte des recherches d'un(e) jeune éthicien(ne) et qui sera publié dans la Revue d'Éthique et de Théologie Morale (RETM). Le prix est de 1000 euros

Les candidat(e)s doivent avoir terminé leur master en éthique théologique ou philosophique depuis moins de 3 ans, ou être inscrit(e)s dans un cycle doctoral, ou avoir soutenu leur thèse depuis moins de 3 ans.

Le texte soumis au concours doit être au format de la RETM : 30 000 signes (tout compris), avec un résumé de 800 signes et 5 mots-clés. Le sujet de l'article peut être en éthique théologique (théologie morale fondamentale, théologie morale appliquée à un domaine particulier : éthique biomédicale, éthique sociale, éthique de l'environnement, éthique familiale, etc.) ou en éthique philosophique (fondamentale ou appliquée). Il rend compte des recherches menées dans le cadre du doctorat ou du master. Le prix de 1000 euros sera décerné à l'occasion de la journée ou du colloque de l'ATEM où le lauréat sera invité et pris en charge (le remboursement des frais de transport ne dépassera pas 200 € sur justificatif). Son article sera publié dans la RETM avec mention du prix. Le lauréat recevra un abonnement à la revue d'un an.

Réponse à l'appel à Alain Thomasset, président de l'ATEM : [alain.thomasset@jesuites.com](mailto:alain.thomasset@jesuites.com)

Deadline : 15 septembre 2021

## LETHICA - Ecole d'Automne

**École d'automne « Éthique et Littérature » du 30 septembre 2021 au 2 octobre 2021**

**À quoi sert-il de raconter des histoires ? sur les relations entre éthique et littérature**

*12h de formation de haut niveau pour les étudiants de master, de doctorat et les chercheurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances des relations entre éthique et littérature. Deux thématiques de [LETHICA](#) à l'Université de Strasbourg ("faire cas" et "révolutions morales") seront abordées dans une perspective interdisciplinaire.*

La lecture nous rend-elle heureux ? En quoi les histoires aident-elles le diagnostic médical et orientent-elles la construction de véhicules automatiques ? Pourquoi interdisait-on aux femmes de lire les romans ? L'étude des relations entre éthique et littérature permettra de répondre à ces questions. Une première session sera consacrée au « cas » : Il s'agira aussi de comprendre le « bonheur » que l'on peut tirer de la lecture, à partir des méthodes mises au point par l'économie du bien-être. Une deuxième session sera consacrée à l'évolution des relations entre éthique et littérature, de l'Antiquité aux temps modernes. Les déjeuners et les pauses café (prise en charge par l'école) permettront de prolonger le dialogue dans un esprit convivial.

Programme et inscriptions sur notre [page dédiée](#).

Site internet : <https://lethica.unistra.fr/>

**Dates et horaires** : 30 septembre : 17h-19h ; 1-2 octobre : en journée.

**Lieux** : Université de Strasbourg (amphi Alain Beretz et salle Ourisson)



## L'Association des Amis du Master Ethique de Strasbourg

L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

### Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action annuelle qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.

- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».

- L'AAMES organise également **des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte** et vous donne rendez-vous à la rentrée en septembre 2021 !



## Soutenez l'éthique Soutenez nous

Et payez moins d'impôts !



Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

## ● Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

## ● Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

## ● Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>







## Divers



### ● Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

**AUTOUR DE VOUS** des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

### Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

### ● Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr) . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

**Toute bonne volonté est bienvenue !**